

Direction de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 février 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.611

La présente donne suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 13 décembre 2021 visant à obtenir :

« All relevant data that supports the requirement of elementary students to wear procedural masks, and that doing so protects them against contracting and spreading the Covid-19 virus. Please include all study data, consultations with professionals in personal protective equipment, and historical data that supports this mandate. »

À cet effet, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous vous avisons par ailleurs que votre demande relève davantage de la compétence de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Ainsi, conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (en annexe), nous vous invitons à formuler votre demande auprès de madame Julie Dostaler responsable de l'accès aux documents de L'INSPQ, dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

https://www.cai.gouv.qc.ca/documents/registres/CAI_liste_resp_acces.pdf

Nous vous informons aussi que l'institut a produit en août 2021 un avis public qui aborde la question du port du masque, vous pouvez le consulter à l'adresse ci-dessous :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3158-propositions-mesures-ecoles-primaires-secondaires-transmission-covid19>

... 2

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse ci-dessous:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-auxdocuments-dorganismes-publics/

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2